



CÉGEP DE SEPT-ÎLES

OFFRE D'EMPLOI APPARITRICE OU APPARITEUR

**Poste à temps partiel sur une base annuelle – Annexe «E» (900 h/année)
Laboratoires de science - Organisation de l'enseignement**

Remplacement d'une durée prévisible de 15 semaines ou plus

Concours SA17-07

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les étudiantes ou étudiants, en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation d'expériences et d'activités relatives aux matières enseignées, aux activités socioculturelles ou sportives et aux productions audiovisuelles.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne de cette classe d'emploi accomplit des travaux d'étiquetage, d'identification et de classification, de même que des travaux d'entretien, de réparation et d'ajustement simple du matériel; elle rapporte toute défectuosité dépassant et dépassant sa compétence. Elle monte, démonte et range les appareils et instruments de laboratoire et met à la disposition des usagères ou usagers tout le matériel exigé pour les séances de laboratoire, pour les autres activités d'enseignement ou pour les activités socioculturelles ou sportives.

Elle respecte les normes d'utilisation et de disposition des produits dangereux conformément à la réglementation en vigueur et s'assure que les lieux et équipements soient sécuritaires.

Elle tient l'inventaire du matériel, prépare les bons de commande et, sur réception du matériel, s'assure qu'il est conforme aux spécifications demandées. Elle effectue les opérations relatives au prêt du matériel, des appareils et des outils, en fait la récupération et, au besoin, en explique le fonctionnement aux usagères ou usagers.

Elle peut accomplir les opérations de raccordement et d'aiguillage nécessaire à la diffusion et à la production des documents audiovisuels.

Elle peut être appelée à percevoir des droits d'entrée ou de location.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux réalisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Exigences du Collège :

Des connaissances en chimie ou en bio seront un atout.

LIEU DE TRAVAIL :	Cégep de Sept-Îles
SERVICE :	Organisation de l'enseignement
HORAIRE DE TRAVAIL :	Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 Mercredi : 8 h à 30 à 12 h et de 13 h à 16 h Jeudi : 8 h à 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30
NOMBRE D'HEURES MINIMUM :	25 heures/semaine
TRAITEMENT :	Minimum : 17,13 \$ plus 8% de rétention Maximum : 18,80 \$ plus 8% de rétention
DÉBUT D'AFFICHAGE :	Le 13 septembre 2017
FIN D'AFFICHAGE :	Le 19 septembre 2017
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :	Dans les meilleurs délais
FIN DU REMPLACEMENT :	21 décembre 2018

Les personnes intéressées et possédant les qualifications requises sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae complet (incluant les relevés de notes) au plus tard **le 19 septembre 2017** à 16 h à : Concours SA17-07 Directeur des ressources humaines, Cégep de Sept-Îles, 175, rue De La Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 ou par courriel à recrutement@cegep-sept-iles.qc.ca.

Le Cégep de Sept-Îles adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, d'où l'importance de fournir les renseignements demandés. Les personnes handicapées peuvent être accommodées dans le processus de présélection et de sélection.